

# Club des Amateurs de Teckels

## S'ENGAGER EN ÉPREUVE DE TRAVAIL EN 2026

### Participation aux tests et épreuves de travail :

- Un tarif remisé est exclusivement réservé aux Teckels dont le propriétaire est membre du Club des Amateurs de Teckels (cotisations à jour pour 2026) : pensez à renouveler votre adhésion AVANT de vous engager
- votre Teckel doit être titulaire d'un carnet de travail : pensez à le demander dès janvier auprès de la SCC.
- Propriétaire **et** Conducteur doivent OBLIGATOIREMENT être titulaires d'une Licence SCC : les démarches peuvent être réalisées en ligne sur le site de la SCC.

—> les cases du formulaire “n° adhérent”, “membre du CAT délégation”, « n° carnet de travail » et “Licence SCC” doivent être OBLIGATOIREMENT renseignées !

### Pour être prise en considération, votre demande d'engagement doit être :

- rédigée exclusivement sur le formulaire d'engagement 2026 sous le format Excel (l'utilisation du formulaire 2025 ou d'un formulaire antérieur dans un autre format qu'Excel le rend inutilisable)
- complète : toutes les cases doivent avoir été renseignées avec le plus grand soin et selon les instructions qui s'affichent tout au long de la saisie du formulaire
- envoyée sur la boîte mail indiquée dans le calendrier et dans les délais prévus calculés automatiquement dans la feuille d'engagement. Les engagements tardifs sont à voir avec l'organisateur
- accompagnée, dans la semaine qui suit, du règlement du montant de l'épreuve a minima (le montant des repas pourra également être exigé avant le jour de l'épreuve).  
ATTENTION : Un chèque non signé ne bloque pas votre demande d'engagement.

—> le Responsable Engagement se réserve le droit de refuser un engagement qui ne respecterait pas les conditions énoncées ci-dessus.

### En pratique :

- les demandes d'inscriptions sont classées et retenues dans l'ordre d'arrivée sur la messagerie électronique du Responsable Engagement
- l'engagement est DÉFINITIVEMENT validé à réception du chèque ou du virement sur le compte de la délégation
- le Responsable Engagement envoie à chaque concurrent le règlement de l'épreuve à laquelle il va participer et le Chapitre 1 - Introduction.  
=> **Demandez-le si vous ne le recevez pas.**
- une fois l'épreuve complète, les demandes d'engagement suivantes sont placées sur liste d'attente
- en cas de désistement, les places à nouveau disponibles seront proposées aux personnes de la liste d'attente dans l'ordre d'arrivée des mails d'engagement
- le remplacement tardif d'un chien par un autre est laissé à l'entière appréciation du Responsable Engagement
- en cas de dédit après la date de clôture des inscriptions, le règlement du montant de l'épreuve et des repas reste acquis à la délégation organisatrice sauf si elle ou le concurrent trouve un chien de remplacement au minimum une semaine avant l'épreuve